

Semaine du 2 au 7 octobre

Le Progrès 2 octobre

PANISSIÈRES SANTÉ ET MÉDECINE

Inauguration des maisons de santé des Collines du Matin

Au travers de ces structures, Panissières et Rozier-en-Donzy ont œuvré pour offrir à la population l'accès aux soins.

Samedi, a eu lieu l'inauguration des deux maisons de santé, celle de Panissières et celle de Rozier-en-Donzy par les élus de la commune et du territoire, du directeur de l'Agence régionale de Santé (ARS), des représentants de la gendarmerie. Ces deux maisons de santé pluridisciplinaires ont vu le jour grâce à un travail exemplaire entre les élus et les professionnels de santé.

Un projet vieux de six ans, facilité, entre autres, par l'installation de la pharmacie Muzelle

A Panissières, c'est dans un bâtiment emblématique de 450 m² que la municipalité a choisi l'implantation de la maison de santé, dans la perspective de la rénovation du bourg. Une intégration au plus près du centre-ville, des commerces de proximité, écoles, centre de loisirs et surtout des habitants. Jean-Michel Merle a été un grand acteur dans ce projet.



■ Elus de la commune et du territoire et représentants de la santé. Photo Emilie GARCIA

Ce projet a permis de compléter l'ensemble des services de Panissières. Son ouverture a eu lieu le 15 mai. Celle de Rozier-en-Donzy se trouve dans un bâtiment créé en 1910, puis racheté par la commune en 1989 pour y accueillir La Poste jusqu'en 2014. Site qui fut ensuite retenu pour la création de la maison de santé située au cœur du village. Les travaux ont commencé fin 2015 et l'ouverture a eu lieu en septembre.

Ces derniers, nés il y a six ans, ont eu du mal à se concrétiser au début ; il y avait eu une installation provisoire avec le Docteur Nicolas et le Docteur Boulard sur la commune de Panissières. Puis, grâce à une équipe de médecins motivés, les élus chargés de l'immobilier et la validation par l'ARS, le projet a abouti. L'installation de la pharmacie Muzelle in dépendante de cela, a su valoriser ce projet. C'est une grande fierté d'avoir offert des

moyens aux professionnels de Santé. En tout, ils seront vingt et un à exercer leur profession dans la qualité et ainsi de rendre service à la population en ayant répondu à leurs inquiétudes. C'est un lieu d'échange et de partage, un parcours de soins cohérent et surtout une médecine humaine et efficace au plus près des habitants, une intelligence collective qui favorise l'attractivité du territoire et d'accessibilité aux soins.

PANISSIÈRES SPORT

150 participants au tournoi de foot des sapeurs-pompiers



■ Les vainqueurs du tournoi Alain, Alex, Grégory, Bruno et devant, le jeune Alban. Photo

L'amicale des sapeurs-pompiers de Panissières a organisé samedi un tournoi de football par équipe de quatre. Une initiation aux gestes de premiers secours a aussi été proposée gratuitement et a réuni beaucoup de participants.

Plusieurs équipes se sont affrontées tout au long de la journée. La pluie ne

les a pas empêchées pour autant de passer un agréable moment sur un terrain très humide. La journée s'est terminée par une soupe aux choux proposée par l'amicale. Plus de 150 participants à cette journée sportive.

CONTACT Amicale des sapeurs-pompiers de Panissières. Tél.04.77.28.69.28.

Le Progrès 3 octobre

PANISSIÈRES

Assemblée générale de la Fnaca

Dans nos pages du 28 septembre, nous annonçons la tenue de l'assemblée générale de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) le 29 septembre. Pour des raisons de santé, cette réunion a dû être décalée à ce mercredi 4 octobre à 18 heures salle d'animation.

CONTACT Régis Laby, Petit Panissières, Tél. 04.77.28.65.30, andre.faverot42@orange.fr

Le Progrès 4 octobre

PANISSIÈRES

Rencontre sportive entre primaire et collège



■ **Initiation au ping-pong pour les élèves de 6^e et CM2.**

Photo Samira COUCHAUD

Dans le cadre de la promotion du sport scolaire, une rencontre collège/primaire s'est déroulée lundi. En raison du temps pluvieux, les activités sportives ont eu lieu au gymnase, au lieu du plateau d'évolution. Une sensibilisation aux activités extrascolaire pour les primaires, par l'UNSS. 140 élèves encadrés par M. Boinon et M. Odin ainsi que par des élèves de 3^e, ont ainsi découvert le ping-pong, le football et le badminton.

INFO Collège des montagnes du Matin : Tél. 04.77.28.60.33.

Le Progrès 4 et 5 octobre

PANISSIÈRES

Randonnée à la découverte du monorail

L'office de tourisme Forez Est et son service de guides proposent jeudi une randonnée accompagnée, à la découverte du fameux train de la fin du XIX^e siècle, le monorail. Tout en longeant la rivière La Charpassonne, le parcours emmène les visiteurs vers les anciens ponts encore visibles pour y découvrir l'histoire insolite de cette voie ferrée transformée en sentier de randonnée. Moulins, chapelle, site de Donzy seront également commentés en chemin. La randonnée fait 12 km et il est nécessaire de prévoir des chaussures de marche. L'agenda des manifestations du dernier trimestre est disponible au bureau d'information touristique de Panissières, ainsi que dans les bureaux de l'office de Feurs, Chazelles-sur-Lyon et Montrond-les-Bains, dans les mairies et chez les partenaires.

PRATIQUE Jeudi 5 octobre à 14 heures.

Tarif unique : 5 euros. Gratuit - de 12 ans.

Inscription : Tél. 04.77.28.67.70 visites@forez-est.com

PANISSIÈRES

L'Étincelle pour les enfants handicapés



■ Des membres de l'association **Étincelle**. Photo Émilie GARCIA

Le centre de loisirs l'Étincelle, pour enfants en situation de handicap vient d'adhérer à Famille Rurale, composée elle-même de soixante-six associations locales et deux groupements d'associations. Tout au long de l'année, l'Étincelle est ouvert le samedi de 9 à 18 heures et pendant les vacances scolaires, qu'elles soient courtes ou longues. Des mini-séjours sur deux ou trois jours sont proposés à la ferme Seigne encadrés par quatre ou cinq animateurs. Environ une vingtaine de familles y participent mais pas plus de huit enfants à la fois. Ils font également pleins d'autres activités, comme des promenades, du poney, des sorties piscine ou restaurant. Les deux co-présidentes sont Dominique Befort et Annie Rey. Le bureau est composé d'un secrétaire, un trésorier et un adjoint ainsi que quinze membres bénévoles.

PRATIQUE Famille rurale, Association de Panissières l'Étincelle, 4 rue de l'égalité. Tél. 04.77.28.95.63.

PANISSIÈRES

La SARL Piquet Francis à votre service

Francis Piquet, natif de Salvizinet et habitant la commune de Panissières, a créé son entreprise en septembre. Jeunesse et dynamisme sont les atouts majeurs de cette entreprise et Francis Piquet qui a réalisé son rêve d'enfance. Celle-ci vise tout ce qui est travaux agricoles, vente de bois de chauffage, aide à la ferme et maçonnerie diverse. Pour le moment, les travaux agricoles consistent au labour, le semi, le bottelage, le transport de foin, le fauchage, la fanaison...

L'aide à la ferme regroupe la traite, le pansage et les travaux divers. La maçonnerie diverse correspond à de la petite maçonnerie telle que la pose de piliers et de logettes. Prochainement, l'entreprise proposera différents types de travaux tels que l'ensilage et la moissonneuse-batteuse.

CONTACT Francis Piquet 06.75.46.68.55 f.piquet860@laposte.net



■ Francis Piquet, jeune entrepreneur de Panissières. Photo Émilie GARCIA

PANISSIÈRES

Les représentations de la troupe du Canard bleu annulées

Françoise Dubreuil, animatrice de la troupe du Canard Bleu, a annulé les représentations prévues ce week-end, par solidarité avec un comédien qui est au chevet de son fils victime d'un accident de la route. La troupe informera si les prochaines représentations auront lieu ou pas.

CONTACT Françoise Dubreuil
Tél. 04.77.27.91.14 ou 06.10.60.63.30.

PANISSIÈRES FAIT DIVERS

Qui voulait la peau de Placide le lapin ?



■ Un matin, Robert Hamiot a retrouvé son lapin décapité dans son clapier. Photo Hugo DESCHAMPS

Robert Hamiot, Panissièreois de 81 ans, a eu la désagréable surprise de découvrir un beau matin son animal domestique, un lapin nommé Placide, décapité. La tête de l'animal est restée introuvable.

« Impossible que ce soit un prédateur. » Pour Robert Hamiot, habitant de Panissières, il n'y a pas de doute : c'est une personne mal intentionnée qui a tranché la tête de Placide, son lapin domestique, en pleine nuit. « Le soir, par peur des prédateurs, je le laisse dans son clapier, qui est lui-même entouré d'une clôture. »

Le terrain de Robert Hamiot est un jardin en terrasse du centre-vil-

le, coincé entre trois murs et un double grillage mitoyen. Difficile donc pour le Panissièreois d'imaginer que son lapin, Fauve de Bourgogne de quatre kilos, ait été tué autre part que dans son enclos. « Il n'a pas pu s'échapper. Il a vraiment fallu venir le chercher dans sa maisonnette ! »

La tête de l'animal introuvable

Il s'empresse d'ajouter : « Et puis, cela ne ressemble pas à l'œuvre d'un animal. Le corps est intact et la tête a été coupée de manière très nette. Je ne l'ai d'ailleurs pas retrouvée... » Le malheureux propriétaire avoue être particulièrement attaché aux animaux, en

« Je souhaite que les gens sachent que ce genre de chose arrive, même dans des villages comme Panissières. »

Robert Hamiot

Que risque un éventuel coupable ?

L'article R655-1 du code pénal explique que le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni d'une contravention maximale de 1 500 €, pouvant être portée à 3 000 € en cas de récidive. Si le délit de sévices graves ou d'acte de cruauté est retenu, le coupable peut cette fois être condamné à une peine maximale de 30 000 € d'amende et de deux ans d'emprisonnement (article 521-1 du code pénal). Le fait de s'introduire sur un terrain privé pour commettre ces infractions pourrait aussi alourdir les sanctions risquées par le coupable.

particulier son lapin. « J'avais plaisir à le voir gambader dans le jardin depuis ma fenêtre (son domicile se situe juste en face du jardin, N.D.L.R.) » Il explique avoir mis du temps à se remettre de cette mésaventure, et a décidé d'alerter la mairie au travers d'un courrier. « Le maire m'a conseillé de déposer plainte et de contacter une association de protection animale. J'ai même songé à écrire directement au procureur de la République. Je souhaite que les gens sachent que ce genre de chose arrive, même dans les villages comme Panissières. »

Par précaution, Robert Hamiot a d'ores et déjà renforcé la porte de son jardin avec une double serrure, bien que la porte métallique atteigne déjà près d'1,80 mètre...

H.D.